Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Recu en préfecture le 10/08/2023





MAIRIE DE



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-23-8-1

SÉANCE DU 07AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept août à seize heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation : 02 août 2023 Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de voix: 19

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, Maire;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, Adjoints;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Elodie PAULS, Pierre ROSSIGNOL,, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, Anne THEVENOT, Conseillers;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code

Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : , Bernard GOMBERT, LAMOUROUX Martine;

- Étaient absents :

Néant:

- Procurations:

Bernard GOMBERT à Fabienne GALVEZ, Martine LAMOUROUX à Pierre BOLLIET,

- Secrétaire de séance :

Monique BEC.

La séance est ouverte à 16H00.

Délibération n°2023-23 -8-1 / Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2022

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 29 juin 2023 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2022.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination 2022.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal:

PREND acte de la présentation du rapport annuel du syndicat centre hérault pour l'année 2022.

Le Maire, Certifié exécutoire par le Maire par Transmission en Préfecture le Affichage le

> Mairie de Saint-Parge Place de l'Hôtel de Ville - 34230 Saint-Pargoire Tél: 04.67.98.70.01 – Courriel: mairie@ville-saintpargoire.com